

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9368**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Gardien de refuge de montagne

Nouvel intitulé : Gardien de refuge de montagne (DU)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Toulouse Jean Jaurès

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier visé est celui de gardien d'établissement de type REF, appelé aussi refuge de montagne. Ce métier appelé simplement « gardien de refuge » regroupe en fait trois fonctions bien distinctes : • Celle de gardiennage et surveillance du refuge, sous contrôle du propriétaire. Cet aspect du métier est exercé soit sous la forme de contrat de mandat, soit sous la forme de contrat d'affermage.

- Celle de prestation de service effectué à titre de travailleur indépendant au titre et pour le compte du gardien. Les activités concernées par ce type de statut sont celles de restauration.
- Celle de délégation de service public concerne la surveillance de la zone, la collaboration avec les secours, l'information, l'accueil, le conseil aux visiteurs et la protection de l'environnement du refuge.

Le gardien de refuge est un professionnel polyvalent qui intervient dans le gardiennage, la restauration et la réalisation de missions d'intérêt général dans ou à partir du refuge de montagne.

- Il assure une mission d'hébergement en site isolé.
- Il garde et surveille le refuge tout ou partie de l'année et en assure la maintenance, (la garde, le bon fonctionnement des équipements).
- Il assure une activité de restauration, pour les clients qui le désirent, et la vente de nourriture et de boissons.
- Il informe les visiteurs, les usagers du refuge, grâce à son expérience, à sa connaissance de la zone et à la collaboration des services compétents, de la météo, de l'état, de la difficulté des itinéraires ou d'autres renseignements utiles.
- Il réalise des missions d'intérêt général telles que la surveillance de la zone proche du refuge, l'alerte des secours et les premiers secours en cas d'accidents, le respect de l'environnement à proximité du refuge...
- Lorsque le refuge est situé dans un Parc National, il sert de relais d'information sur la politique du Parc.
- Il commercialise son refuge, en assure la promotion auprès des organismes locaux de tourisme et des acteurs locaux.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Hébergement en milieu montagnard, Restauration en milieu montagnard, Tourisme en milieu montagnard

Gardien de refuge de montagne, Aide gardien de refuge de montagne

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

Réglementation d'activités :

Il n'existe pas de texte réglementant l'activité en tant que telle. L'activité est soumise au droit commun et est qualifiée par le type de contrat liant le gardien de refuge et le propriétaire du refuge : contrat d'affermage, contrat de mandat, etc. A noter cependant le décret n° 2007-407 du 23 mars 2007 qui caractérise le refuge en lui-même.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 5 composantes : - Commercialisation et gestion du refuge de montagne

- Missions de service public et d'éducation à l'environnement
- Activités de restauration
- Activités de gardiennage du refuge de montagne
- Activités d'hébergement hôtelier de la clientèle

La certification comprend 5 composantes :

- Commercialisation et gestion du refuge de montagne
- Missions de service public et d'éducation à l'environnement
- Activités de restauration
- Activités de gardiennage du refuge de montagne
- Activités d'hébergement hôtelier de la clientèle

Les évaluations sont sous les formes suivantes :

- Examen terminal
- Evaluation de stage en refuge
- Production d'une note de synthèse à l'issue du stage et soutenance devant un jury.

Par VAE :

La validation s'appuie sur les mêmes composantes.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/INON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- Le directeur du département CETIA - - 1 représentant d'ODIT-France - 1 représentant du Syndicat national des gardiens de refuge - 1 enseignant
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- le directeur du département CETIA - 1 représentant d'ODIT-France - 1 représentant du Syndicat national des gardiens de refuge - 1 personnel du service de la formation continue - 1 enseignant
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	5 personnes dont 40 % de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Convention avec l'Université de Saragosse

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Gardien de refuge de montagne, avec effet au 21 novembre 2009, jusqu'au 21 novembre 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

godard@univ-tlse2.fr
<http://w3.cetia.univ-tlse2.fr>
<http://w3.univ-tlse2.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse 2 Le Mirail, 5, allées Antonio LMachado, 31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre universitaire de l'Ariège, site délocalisé de l'Université Toulouse II - Le Mirail (Antenne de FOIX)

Historique de la certification :

- Juillet 2004, création du Diplôme d'Université de Gardien de refuge de montagne (décision du Conseil d'administration de l'Université Toulouse - Le Mirail - Septembre 2004, première session du D.U. de Gardien de refuge de montagne
- Avril 2006, ouverture de la deuxième session du D.U. de Gardien de refuge de montagne
- Décembre 2006, première session du D.U. Gardien de refuge de montagne en Espagne (partenariat entre l'Université de Saragosse et l'Université Toulouse - Le Mirail dans le cadre du projet FOREMON (interreg)
- Avril 2007, ouverture de la troisième session du D.U. de Gardien de refuge de montagne
- Novembre 2007, organisation par le CETIA, le comité de pilotage et le syndicat national des gardiens de refuges et de PRAMES (Espagne)

du séminaire international sur le métier de gardien de refuge de montagne
- Avril 2008, ouverture de la quatrième session du D.U. de Gardien de refuge de montagne

Certification suivante : Gardien de refuge de montagne (DU)